

OFFRE D'EMPLOI
AGENT DU POLE VOIRIE PROPRETE URBAINE CPI VILLEBON-SUR-YVETTE (H/F)
(REMPLACEMENT AGENT INDISPONIBLE)

Cadre d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

Catégorie : C

Grade : Adjoint Technique

Direction : Service technique

Située à 20 km au sud de Paris, dans le département de l'Essonne, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay se compose de 27 communes accueillant 300 000 habitants. Au cœur d'un cluster économique et scientifique d'envergure internationale, associé à plus de 60 parcs d'activités économiques, le territoire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay bénéficie d'atouts uniques en Ile-de-France.

Missions principales

Intégré au sein du service intercommunal de voirie (84 agents intercommunaux/220 agents communaux mis à disposition à la CPS), vous serez chargé de l'entretien de la Voirie et de la Propreté Urbaine.

Poste basé sur le territoire de la commune de Villebon-sur-Yvette

Description des missions :

Placé sous l'autorité fonctionnelle du Responsable Voirie-Propreté Urbaine de la Ville de Villebon-sur-Yvette, vous serez chargé(e) du secteur de l'entretien de la voirie et de la propreté communale, des travaux en régie de votre secteur et de la participation à l'astreinte neige, et à ce titre vous aurez pour principales missions :

Pour la partie Voirie :

- Poser des barrières, de la signalisation verticale ou horizontale,...
- Réaliser tous travaux de maçonnerie sur l'espace public
- Poser le mobilier urbain (bancs, poubelles, barrières, plots)
- Reboucher les nids de poule et pose d'enrobé à froid, grave ciment,...
- Diagnostiquer les dégradations, enlever les tags
- Aider au désherbage, débroussaillage, binage des voiries, missions ponctuelles en fonction du besoin.
- Préparation et mise en place de dispositifs de sécurité d'urgence des sites avant l'intervention
- Réaliser l'entretien du matériel et la propreté de son véhicule –

Pour la partie Propreté Urbaine :

- Le ramassage des sacs poubelles des corbeilles et des dépôts sauvages, dans les espaces publics.
- Propreté des abords des commerces et des espaces publics.

Pour la partie viabilité hivernale :

- Le salage préventif et curatif des voiries en astreinte neige. (4 agents par astreinte)
- Le salage préventif et curatif des trottoirs
- Le déneigement des accès aux bâtiments communaux suivant un planning préétabli par le Responsable Voirie-Propreté

Profil du candidat :

- . Permis B indispensable
- . Sens du relationnel et gout du travail en équipe
- . Attentif au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Connaissances de bases :

- Technique et maîtrise des métiers de base en secteur Voirie (peinture, maçonnerie,..)
- Réglementation et respect des règles liées à la sécurité au travail, port des EPI

Qualités requises :

- Bon relationnel et sens du travail en équipe
- Savoir s'organiser afin de respecter les délais et informer son responsable N+1
- Sens des responsabilités, disponibilité, astreinte neige, heures supplémentaires
- Bonne aptitude physique et aucune restriction au port de charge lourdes
- Autonomie et rigueur dans son travail
- Savoir rendre compte de son activité

Emploi (contrat) :

Poste à 35 heures hebdomadaires sur 5 jours, 25 Jours de congés annuels + 15 RTT

Horaires : sur la base de 1607 Annuelles

2 Cycles horaires

- 8h00-12h00 et 13h30-16h30 du lundi au Vendredi
- 7h30-12h00 et 13h30-16h30 du lundi au Vendredi

Poste à pourvoir immédiatement.



Tous les postes de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay sont ouverts à compétence égale aux personnes bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

CV et candidature à adresser avant le 15 mars 2022 à :

M. Grégoire de LASTEYRIE, Président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay

A l'attention de la Direction des Ressources Humaines

Parc Orsay Université –21 rue Jean Rostand 91898 ORSAY Cedex

Tél. : 01.69.35.66.59 - Courriel : recrutement@paris-saclay.com